Comprendre l'Entrée Express en ... Mode Express !

©Phoenix GMI - Juin 2017

/ Pour commencer

EN QUELQUES MOTS

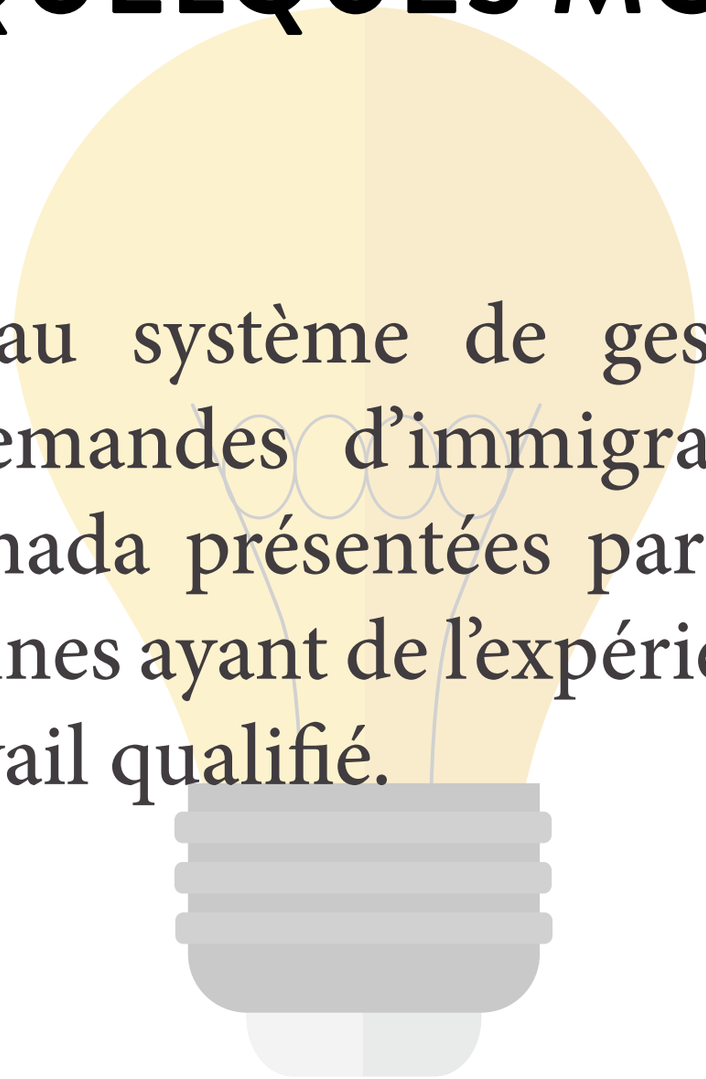

Nouveau système de gestion des demandes d'immigration au Canada présentées par des personnes ayant de l'expérience de travail qualifié.

http://www.cic.gc.ca/francais/ressources/publications/entree-express-presentation-immigrants.asp

Le Québec ne fait pas partie de ce processus car un CSQ est émis par la Province qui a ses propres programmes de Sélection. La partie fédérale par la suite, est le processus régulier, hors Entrée Express.

2 étapes : Une pour s'inscrire dans le bassin de candidature, Une seconde pour le traitement de la demande dès invitation. Tout le système et processus se fait en ligne et communications par Email.

Un système de tirage (1 à 2 par mois) avec une pondération déterminée par le Ministère qui sélectionne les candidats les mieux classés dans le bassin.

/ Pour commencer

EN QUELQUES MOTS

4 programmes fédéraux (hors Québec) permettent de se faire sélectionner et entrer dans le bassin.

PROGRAMME DES TRAVAILLEURS QUALIFIÉS (FÉDÉRAL)

- 1 année d'expérience qualifiée (0, A ou B)
- Exigences minimales de compétences linguistiques et d'éducation
- Doit obtenir 67 points sur 100 sur la grille de sélection fédérale.

PROGRAMME DES TRAVAILLEURS DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS (FÉDÉRAL)

- 2 années d'expérience et, Offre d'emploi ou Certificat de compétence canadien délivré par autorité provinciale

CATÉGORIE DE L'EXPÉRIENCE CANADIENNE .

- 1 année d'expérience qualifiée au Canada (0, A ou B)
- Exigences minimales de compétences linguistiques et d'éducation

PROGRAMME DES CANDIDATS DES PROVINCES

- Chaque province et territoire a ses propres programmes et critères. Le Québec ne fait pas partie de cette catégorie.

/ Paramètres d'évaluation

DES FACTEURS DE BASE QUI SONT UTILISÉS COMME PARAMÈTRES D'ÉVALUATION

•Apportent, en cumul, un maximum de 500 points pour candidat célibataire ou 460 pour un candidat en couple (marié ou conjoint de fait)

•L'âge est un facteur qui optimise les points jusqu'à 29 ans qui régressent à partir de 30 ans.

•Le niveau de scolarité doit être évalué par un organisme désigné. 7 organismes font partie incluant des services spécialisés pour les candidats médecins et pharmaciens. Les évaluations sont valides 5 ans. Seul le résultat de ces évaluations sont prises en considération même si vos diplômes sont en français ou en anglais.

•Les compétences en français et/ou en anglais : Ce facteur est un couteau à double tranchant et souvent permet de mieux établir une stratégie par rapport aux efforts des candidats. En effet, les 4 compétences (Oral/Écrit vs Compréhension/Expression) sont prises en considération et selon le niveau obtenu, les facteurs de transfert de compétences peuvent être amoindris ou optimisés. De même, il est obligatoire de passer les tests linguistiques dans les formes d'évaluation reconnues par le Ministère: TEF pour le Français et IELTS ou CELPIP pour le Canada, en respectant les critères spécifiques.

•L'expérience de travail au Canada est le dernier facteur de base. Comme pour le point précédent, il permet d'amoindrir ou optimiser le profil du candidat. C'est un facteur qui est également «travaillé» dans la mise en place de stratégie d'optimisation.

/ Paramètres d'évaluation

LES FACTEURS LIÉS À L'ÉPOUX OU AU CONJOINT DE FAIT

1

Ce sont des points complémentaires qui sont donnés au candidatprincipal selon le profil du conjoint.

2

Les points sont moindres mais chaque point peut peser dans la balance.

3

Même si non obligatoire, il est fortement recommandé de procéder aux évaluations de diplômes et/ou des compétences linguistiques si le conjoint s'y conforme.

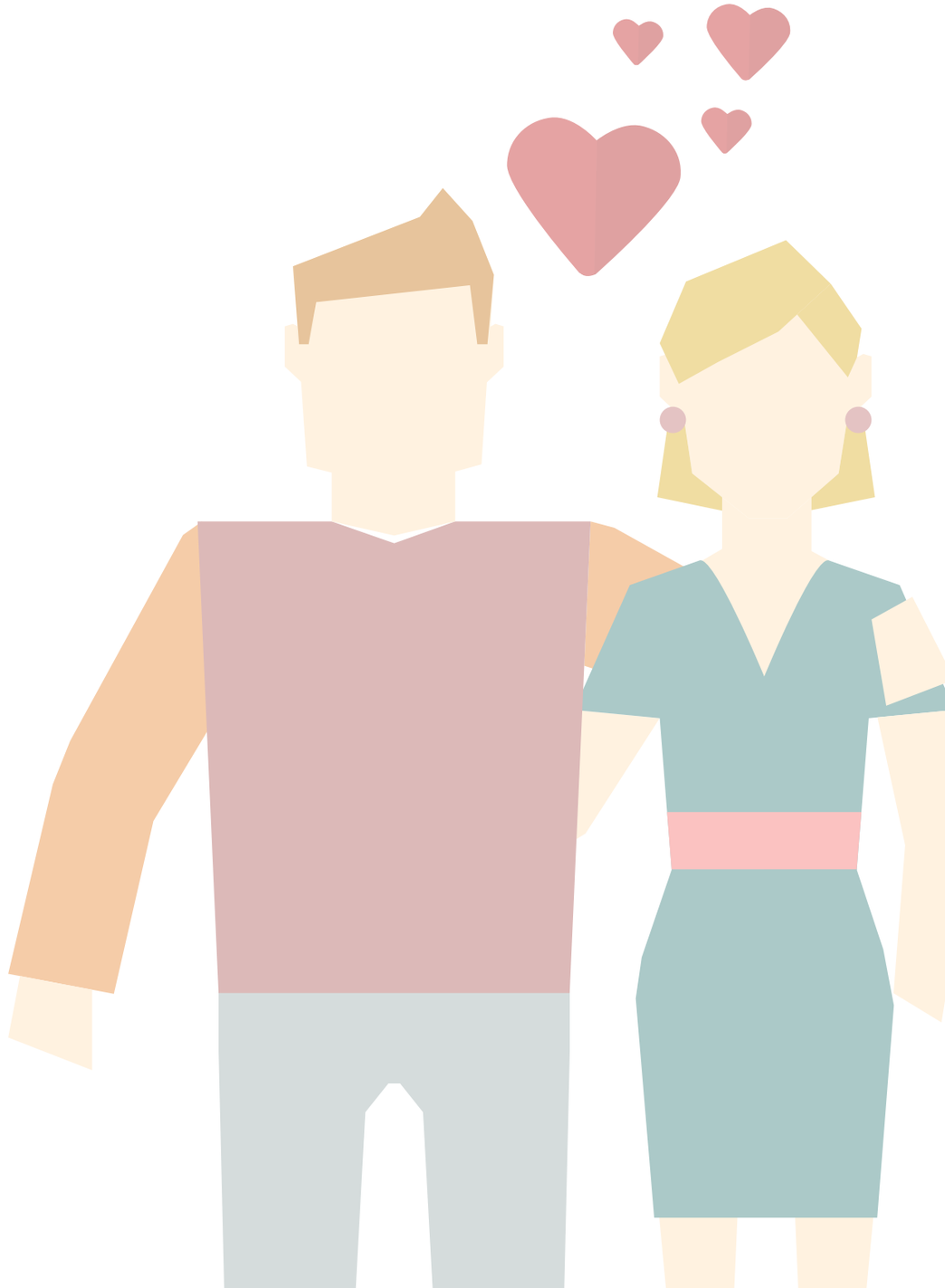

/ Paramètres d'évaluation

POINTS COMPLÉMENTAIRES

Les facteurs de transfert de compétences entrent en jeu et permettent de se rehausser dans le système de classification du bassin de candidats.

VOICI LES ÉLÉMENTS ENTRANT EN JEU ET PERMETTANT D'ALLER CHERCHER UN MAXIMUM DE 100 POINTS COMPLÉMENTAIRES.

Points décuplés selon le niveau de scolarité + solides compétences linguistiques

Points décuplés selon le niveau de scolarité + expérience de travail au Canada

Expérience de travail au Canada + à l'étranger

Points décuplés selon l'expérience de travail à l'étranger + solides compétences linguistiques

Certificat de compétence (pour les métiers spécialisés) + soldes compétences linguistiques

/ Et enfin

POINTS COMPLÉMENTAIRES

Des facteurs avec des points additionnels qui peuvent apporter de 15 à 600 points... Comme le lot progressif d'une machine à sous !

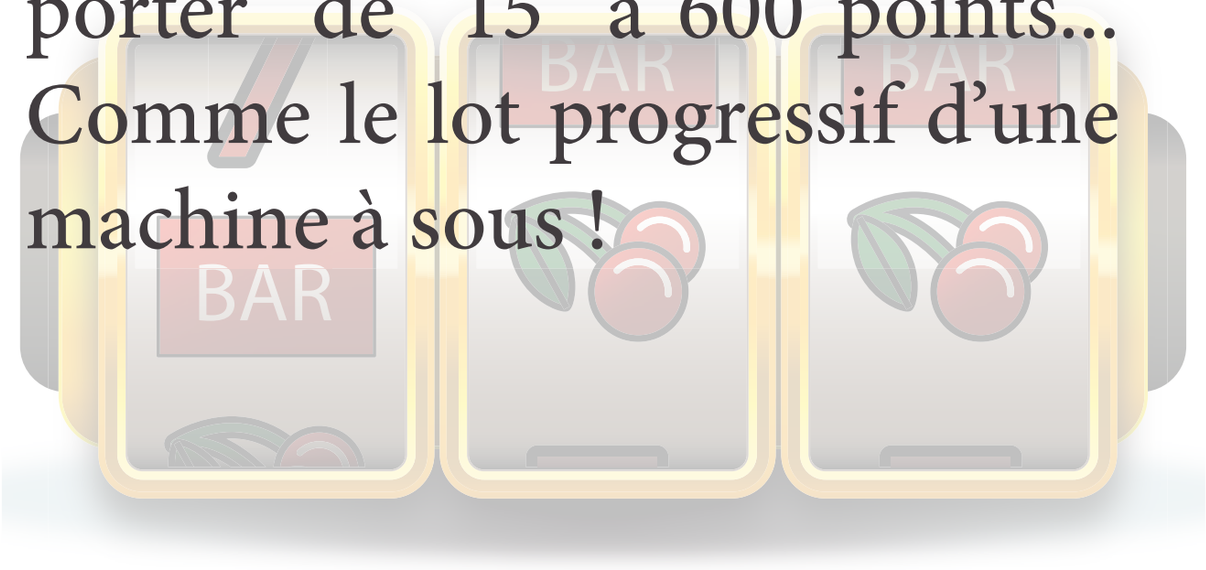

Désignation par une Province ou un Territoire et qui a une entente avec les autorités fédérales pour que le dossier puisse être traité dans le processus de l'Entrée Express. Cela apporte 600 points !

Une offre d'emploi valide. Différentes formes existent, autant pour les personnes qui ont déjà des permis de travail valide pour des emplois qualifiés ou que le futur employeur sollicite une forme spécifique d'étude d'impact sur le marché du travail. Ce facteur peut rapporter de 50 à 200 points supplémentaires.

Si le candidat a effectué des études postsecondaires au Canada, un diplôme ou certificat d'un ou deux ans peut rapporter 15 points et un diplôme supérieur peut aller chercher 30 points de plus. Ce facteur a été rajouté récemment pour aider les jeunes diplômés étudiants internationaux de pouvoir compenser les points manquants à l'expérience professionnelle par exemple.

/ Et enfin

NOUS AVONS LES 2 NOUVEAUTÉS DU 6 JUIN 2017

Frère et sœur Résident permanent ou citoyen canadien au Canada (s'applique également au demi-frère ou sœur !). Ce facteur permet de bénéficier de 15 points supplémentaires mais encore faut-il que le frère ou sœur ait plus que 18 ans et qu'il/elle vive au Canada. Si vous n'avez pas de sœurs ou frères..
La cousine ne marche pas !

Vive la Francophonie ! Ce facteur permet d'aller chercher de 15 à 30 points si vous avez un niveau 7 pour vos compétences en Français, dans chacune des quatre compétences, ce qui ne devrait pas être une difficulté en soi et .... vous devez également avoir un test en anglais. Si le test en anglais est de niveau 5 ou plus, vous avez le 30 points, sinon nous restons à 15 ! mais ces 15 points peuvent avoir un impact important si on joue sur quelques points seulement...

/ Pour finir

DERNIÈRES ÉTAPES

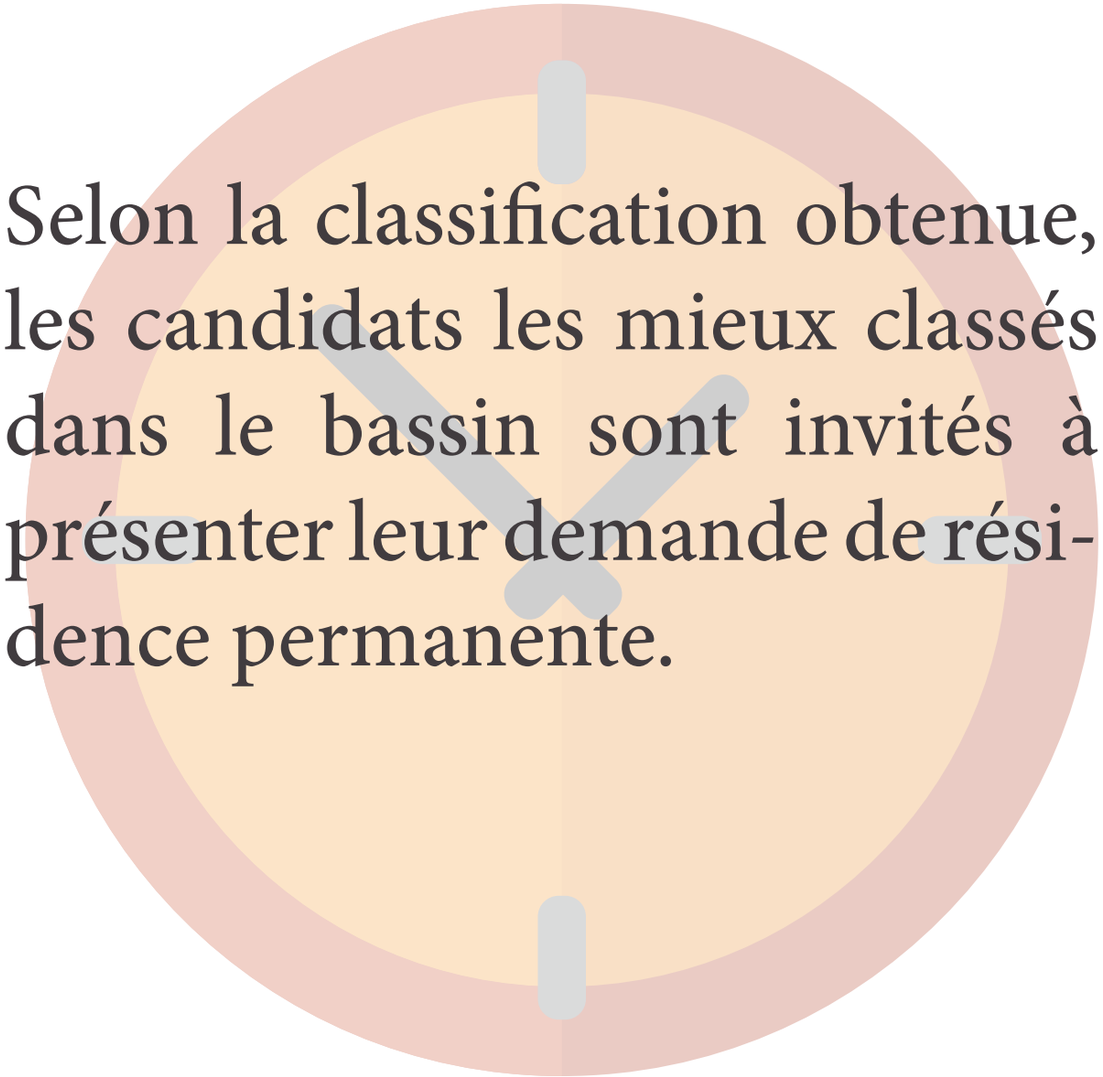

Selon la classification obtenue, les candidats les mieux classés dans le bassin sont invités à présenter leur demande de résidence permanente.

Un dossier complet doit être présenté dans un maximum de 90 jours. A défaut, il faudra attendre de se faire réinviter avec un prochain tirage.

Les demandes sont scrupuleusement vérifiées par les bureaux d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Attention, la fraude ou les fausses déclarations... volontaires ou involontaires... à toutes les étapes sont sanctionnées et vous pouvez très facilement vous retrouver avec une interdiction de présenter une demande avant 5 ans.

Un délai de traitement «turbo» qui permet dans la majorité des cas de recevoir sa résidence permanente en deçà de 6 mois.

/ Pour finir

NOS RECOMMANDATIONS

Ne pas se précipiter car c'est trop beau pour être vrai.

Passer vos tests linguistiques pour évaluer vos niveaux et déterminer votre classification.

Faites évaluer vos diplômes par les organismes désignés pour également déterminer votre classification

Méfiez vous des informations transmises par les uns et les autres sur les forums de discussion car chaque cas est différent.

Contactez nous pour vous évaluer, assister et organiser toute votre procédure. EE@phoeniximm.com.

C'est un investissement sur votre futur et il est important de compter sur l'expertise de professionnels pour mener à terme positivement votre projet de vie au Canada.

PHOENIX
gestion mobilité internationale

MERCI.

@ juin 2017 – source Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada

5160 Boulevard Décarie
Suite 720 -7ème étage
Montréal (QC) Canada
H3X 2H9

phoeniximm.com

EE@phoeniximm.com

T (514) 903 9959
T (418) 476 8381
F (514) 369 0515